



MEMO – VACANCES DU MOIS D’AOÛT 2025

Chers Parents,

Vos enfants sont inscrits à l’Accueil de loisirs des vacances d’été. Vous trouverez ci-dessous un petit « mémo » sur le rappel des modalités de fonctionnement de cet accueil pour la période du 04 au 29 août 2025.

Accueil et organisation :

Arrivée des enfants :

- ✓ **05h00 – 07h00** - Accueil Matinal - **Rez-de-jardin (escalier extérieur au niveau du parking du CSR)**
- ✓ **07h00 – 09h00** - Maternelles et élémentaires - **Rez-de-jardin (escalier extérieur au niveau du parking du CSR)**

- **A partir de 09h00**
- ✓ Maternelles - **Rez-de-jardin**
- ✓ Élémentaires - **1^{er} étage (entrée principale)**

Départ des enfants et organisation

- ✓ **16h30 – 19h30** - Maternelles - **Rez-de-jardin (escalier extérieur au niveau du parking du CSR)**
- ✓ **16h30 – 17h30** – Élémentaires - **1^{er} étage (entrée principale)**

- **A partir de 17h30** - Maternelles et élémentaires- **Rez-de-jardin**

Si les enfants sont dans le jardin, **passage obligatoire par la salle polyvalente.**
(Pas de passage par les portails des jardins par mesure de sécurité)

Fermeture de l’Accueil de Loisirs à 19h30

- ✓ Vous pouvez déposer votre enfant en journée d’Accueil de loisirs à **partir de 09h00 et ce jusqu’à 09h45** et vous pouvez récupérer votre enfant à **partir de 16h30 jusqu’à 17h00**. En dehors de ces horaires le péri-loisirs vous sera facturé. **Il est impossible d’arriver pour le déjeuner.**

- ✓ Chaque enfant en maternelle devra être muni d'un sac à dos (change, doudous et/ou tétine).
- ✓ Les maternelles et les élémentaires devront être munis d'une casquette ou d'un vêtement de pluie (selon la météo), d'une gourde, de la crème solaire et de chaussures adaptées aux activités (voir possibilité de mettre basquettes dans le sac à dos).
- ✓ Les affaires doivent être identifiables et marquées au nom de l'enfant (surtout pour les maternelles)

Restauration

- ✓ **Les enfants mangeront au restaurant scolaire tous les lundis, mercredis et vendredi.**
Selon le fonctionnement de notre prestataire de restauration, l'annulation de la cantine doit nous parvenir au plus tard :
 - ⇒ **Le vendredi à 12h00 pour le lundi**
 - ⇒ **Le lundi à 12h00 pour le mercredi**
 - ⇒ **Le mercredi à 12h00 pour le vendredi.**

Dans le cas contraire, le repas vous sera facturé.

- ✓ **Les enfants pique-niqueront tous les mardis et jeudis. Le pique-nique est à fournir par la famille (repas froid obligatoire dans un sac isotherme).**

Contact

Vous pouvez nous joindre par mail sur le mail suivant pour toutes informations ou renseignements concernant le service christine.boisteux@centre-social-rural-lamorlaye.org ou au 03.44.21.10.71.

A partir de 17h30, vous pouvez joindre le service au **06.95.66.79.03** (en cas de retard ou prise en charge de votre enfant par une autre personne). **Attention vous ne pouvez pas laisser de message.**

Nous vous souhaitons un bel été

L'équipe du Centre Social